

Le 10 août 2020

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Grosse Ile, tenue dans le gymnase situé au 006, chemin Jerry, Grosse Ile, Qc., le 10 août 2020 à 18 h 30 sous la présidence de la Mairesse, Madame Rose Elmonde Clarke, et à laquelle il y a quorum.

Sont présents :

Mairesse: Rose Elmonde Clarke

Conseillers: Nancy Clark
Miles Clarke
Steve Clarke
Jessica Goodwin

Directrice générale: Janice Turnbull

Sont absentes

Conseillères : Marlene Boudreau
Felicia Clarke

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

R2020-088

Sur une proposition de Miles Clarke

Appuyée par Nancy Clark

Il est résolu à l'unanimité des Conseillers présents

Que l'ordre du jour présenté soit adopté avec ajouts :

1. Ouverture de la séance
 - 1.1 Mot de bienvenue
 - 1.2 Adoption de l'ordre du jour
 - 1.3 Approbation du procès-verbal
 - 1.4 Correspondance
 - 1.4.1 Affaires découlant de la correspondance
2. Actes administratifs du conseil
 - 2.1 Rapports administratifs
 - 2.1.1 Approbation des comptes à payer
 - 2.1.2 État comparatif des revenus et des dépenses
 - 2.1.3 Communauté Maritime – Dossiers régionaux – Mise à jour
3. Actes législatifs du conseil
 - 3.1 Abroger la résolution R2019-116 – Officier désigné
 - 3.2 Fonctionnaire municipal désigné
 - 3.3 Lot 3 777 576
4. Varia
 - 4.1 TECQ 2014-2018
5. Période de questions
6. Clôture de la séance

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

Les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 13 juillet 2020 et déclarent l'avoir lu.

R2020-089

Sur une proposition de Jessica Goodwin
Appuyée par Steve Clarke
Il est résolu à l'unanimité des Conseillers présents

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 13 juillet 2020.

CORRESPONDANCE

N2020-090

Les membres du conseil ont obtenu une copie de la liste de correspondance reçue depuis la dernière séance ordinaire ; les membres du conseil en ont pris connaissance. La mairesse passe en revue les points inscrits à la liste et celle-ci est déposée au registre de la correspondance de la municipalité.

RAPPORTS ADMINISTRATIFS

APPROBATION DES COMPTES À PAYER

R2020-091

Sur une proposition de Steve Clarke
Appuyée par Miles Clarke
Il est résolu à l'unanimité des Conseillers présents

D'approuver le paiement des comptes pour le mois se terminant le 31 juillet 2020 au montant de 53, 270.35\$. Cette liste est déposée au registre des comptes à payer.

MISE À JOUR FINANCIÈRE ÉTAT COMPARATIF DES REVENUS ET DES DÉPENSES

R2020-092

Il est résolu à l'unanimité des Conseillers présents

QUE les membres du conseil reconnaissent le dépôt de l'état comparatif financier de la Municipalité de Grosse Ile qui est présenté dans son ensemble par la directrice générale.

COMMUNAUTÉ MARITIME – DOSSIERS RÉGIONAUX – MISE À JOUR

N2020-093

La Mairesse, Rose Elmonde Clarke, passe en revue les points inscrits à l'ordre du jour pour la séance du conseil de la Communauté maritime qui aura lieu le mardi 11 août 2020.

ACTES LÉGISLATIFS DU CONSEIL

ABROGER LA RÉOLUTION R2019-116 OFFICIER DÉSIGNÉ

R2020-094

Sur une proposition de Nancy Clark
Appuyée par Jessica Goodwin
Il est résolu à l'unanimité des Conseillers présents

QUE la résolution R2019-116 soit abrogée.

FONCTIONNAIRE MUNICIPAL DÉSIGNÉ

ATTENDU QUE les règlements municipaux précisent qu'une personne doit être nommée comme fonctionnaire désigné, par résolution du conseil, afin d'appliquer les dispositions de ces règlements ;

ATTENDU QUE cette personne doit également être autorisée, par résolution du conseil, à délivrer les constats d'infraction concernant desdits règlements ;

EN CONSÉQUENCE

R2020-095

Sur une proposition de Jessica Goodwin
Appuyée par Miles Clarke
Il est résolu à l'unanimité des Conseillers présents

QUE la Directrice générale, Janice Turnbull, soit désignée comme le fonctionnaire municipal responsable de l'application des dispositions et de la délivrance des constats d'infraction concernant les règlements suivants de la Municipalité de Grosse Ile:

- Constituant un fonds réservé pour l'amélioration et l'entretien des chemins publics 2010-003
- Dérogations mineures 2010-004
- Zonage 2012-002
- Lotissement 2012-003
- Construction 2012-004
- Permis et certificats 2012-005
- Usages conditionnels 2012-006-1
- Nuisances 2014-004

LOT 3 777 576

ATTENDU QUE lorsque la Municipalité de Grosse Ile a procuré le lot 24-1 (actuellement 3 777 576) de Mines Seleines (actuellement une division de K+S Sel Windsor Ltée.), qui est le site de l'ancien bureau et salle municipal, certaines

conditions spéciales, demandées par Mines Seleine, ont été incluses dans l'acte de vente;

ATTENDU QUE l'acte de vente contient également une clause intitulée « *Prohibition d'aliéner* » qui précise que la Municipalité de Grosse Ile ne peut pas vendre ni louer le terrain à un autre tiers;

ATTENDU QUE la municipalité a demandé à Mines Seleine, une division de K+S Sel Windsor Ltée de renoncer à ces conditions spéciales ainsi qu'à la prohibition d'aliéner;

ATTENDU QUE Mines Seleine, une division de K+S Sel Windsor Ltée. a répondu favorablement à la demande;

EN CONSÉQUENCE

R2020-096

Sur une proposition de Nancy Clark
Appuyée par Miles Clarke
Il est résolu à l'unanimité des Conseillers présents

QUE la Directrice générale, Janice Turnbull, soit autorisée à engager les services de Notaire Maryse Lapierre afin de débiter le processus juridique permettant à Mines Seleine, une division de K+S Sel Windsor Ltée de renoncer aux conditions spéciales ainsi qu'à la prohibition d'aliéner stipulées dans l'acte de vente du lot 24-1 (actuellement lot 3 777 576).

QUE la Directrice générale, Janice Turnbull, soit autorisée à signer tous les documents pertinents à ce sujet.

TECQ 2014-2018

ATTENDU QUE La Municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

ATTENDU QUE La Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

EN CONSÉQUENCE

R2020-097

Sur une proposition de Miles Clarke
Appuyée par Jessica Goodwin
Il est résolu à l'unanimité des Conseillers présents

QUE La Municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

QUE La Municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;

QUE La Municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

QUE La Municipalité s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme (2014 à 2018 inclusivement);

QUE La Municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution;

QUE La Municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques.

PÉRIODE DE QUESTIONS

N2020-098

Aucun membre du public n'est présent.

CLÔTURE DE LA SÉANCE

R2020-099

Sur une proposition de Miles Clarke, la séance est levée à 19h50.

Rose Elmonde Clarke
Mairesse

Janice Turnbull
Directrice générale